

# Charte africaine de la sécurité routière

Marie Therese Guiebo  
CEA

Forum sur les politiques de transport en  
Afrique

Dakar, Décembre 2013

# Décisions favorisant la sécurité routière en Afrique

- La déclaration d'Accra par les ministres des Transports et de la Santé, réunis lors de la Conférence africaine sur la sécurité routière en Février 2007
- La mise en place d'une Décennie d'action pour la sécurité routière 2011-2020 par l'Organisation des Nations Unies
- Le Plan d'action pour la sécurité routière 2011-2020 Afrique, adoptée à Luanda en 2011 par la Conférence des Ministres chargés des transports

# Objectifs de la Charte africaine de la sécurité routière

- Accélérer la mise en œuvre des programmes nationaux, régionaux et continentaux relatifs à la sécurité routière
- Contribuer à la coordination de la sécurité routière sur le continent
- Faciliter la formulation de politiques globales de sécurité routière au niveau des pays
- Renforcer la participation du secteur privé, des organisations de la société civile et des organisations non gouvernementales aux questions de sécurité routière
- Promouvoir l'harmonisation de la collecte, du traitement et de la diffusion de données de la sécurité routière

# Chapitre IV: Gestion de la sécurité routière

- Création d'organismes directeurs de sécurité routière
- Renforcement institutionnel des organismes directeurs de sécurité routière
- Stratégies de sécurité routière
- Système de gestion des données de la sécurité routière
- Collaboration en matière de sécurité routière

# Autres points importants

- Chapitre V: Des routes et une mobilité plus sûres
  - L'audit de la sécurité routière
  - Les usagers vulnérables
  - Des véhicules plus sûrs
  - Des usagers de la route plus fiables
  - Les premiers secours
- Chapitre VI: Financement, suivi et évaluation ce chapitre porte sur d'autres questions de gestion

# Comité de suivi pour la Charte

- Un comité de suivi composé des représentants des
- Communautés économiques régionales, de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, de la Commission de l'UA (CUA), de la CEA et d'autres institutions internationales qui pourraient être invitées.
- En collaboration avec tous les organismes directeurs africains de sécurité routière, le Comité s'attachera à:
- Promouvoir / favoriser la mise en œuvre de la Charte
- Elaborer / soumettre / publier par le truchement de la CUA des rapports adressés aux ministres africains en charge des transports
- Recommander des mesures pour accélérer la mise en œuvre des programmes de sécurité routière par les États membres
- La Conférence des ministres africains en charge des Transports adoptera le règlement du Comité

# Harmonisation des normes et standards des TAH

Marie Therese Guiebo  
CEA

Forum sur les politiques de transport en  
Afrique

Dakar, Décembre 2013

# GENESE

- Recommandations des Ministres des transports;
- Etudes préliminaires CEA, UAC;
- Requête à la BM;
- Mise en place d'un comité de pilotage: UAC, CEA, BAD, CER, NPCA, and institutions spécialisées des routes;
- Consultants recrutés pour épauler le comité de pilotage.
- 2 réunions du comité de pilotage;
- Une réunion continentale.



# CONTENU DE L'ACCORD

- Texte de l'accord
- Les 5 annexes
  - Annexe I: Réseau et itinéraires;  
Ce sont les 10 axes d'intégration physique du continent

# Trans-African Highways

- National Capital
- 1: Cairo - Dakar
- 1: (Missing link)
- - - 1: (Alternative route)
- 2: Algiers - Lagos
- 2: (Missing link)
- - - 2: (Alternative route)
- 3: Tripoli - Windhoek - Cape Town
- 3: (Missing link)
- - - 3: (Alternative route)
- 3: (Missing on alternate)
- 4: Cairo - Gaborone - Cape Town
- 4: (Missing link)
- 5: Dakar - N'djamena
- 5: (Missing link)
- 6: N'djamena - Djibouti
- 6: (Missing link)
- 7: Dakar - Lagos
- 7: (Missing link)
- 8: Lagos - Djibouti
- 8: (Missing link)
- - - 8: (Alternative route)
- 8: (Missing on alternate)
- 9: Beira - Lobito
- 9: (Missing link)
- 10: Djibouti - Bata
- Coastline
- African Countries
- Islands
- Europe and Mid East



Produced by:  
Geoinformation Systems Section of Economic Commission for Africa  
© 2013

The boundaries and names shown on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations or the African Union Commission.  
Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas reconnaissance ou acceptation officielle par l'Organisation des Nations Unies ou la Commission de l'Union Africaine.



# CONTENU (suite)

- Annexe II: Classification: 4 types de route; le réseau primaire, classe I, II et III
- Annexe III:
  - Annexe III A: Signalisation: verticale, horizontale, les marquages, les équipements et autres installations spécifiques (aires de repos, postes frontières les postes de péage, les ponts bascules etc.

# CONTENU (suite)

- Annexe III B Aspects de sécurité routière
  - L'évaluation de l'impact de la sécurité routière sur les projets d'infrastructure
  - Les audits de sécurité routière pour les projets d'infrastructure
  - Les inspections de sécurité etc.
  - Les données

# CONTENU (fin)

- Annexe IV: Harmonisation des normes sociales
  - Analyses économiques.
  - Impacts sociaux des constructions des routes;
  - Prise en compte des populations vulnérables, des sites touristiques, et culturels.
- Annexe V: Harmonisation des normes environnementales
  - Impact environnemental
  - Aménagement d'un plan environnemental.

# CONCLUSION

- Le projet d'accord devait être soumis à la 3eme conférence des Ministres en charge des infrastructures et des transports mais la conférence a été reportée pour 2014 .
- Le projet d'accord sera soumis à tous les Etats membres;
- Après adoption du texte, il faudra mener une campagne intense de sensibilisation en vue de sa mise en oeuvre effective.

**MERCI POUR VOTRE AIMABLE  
ATTENTION**